

L'agriculture de la Haute-Saône

L'agriculture haut-saônoise, d'hier à aujourd'hui

L'encyclopédie du XIXe siècle précise en évoquant la Haute-Saône : « son sol produit tout ce qui est nécessaire aux besoins de la vie, des céréales en abondance et des vins assez estimés », « on y rencontre des bœufs et des chevaux excellents ». Au fil du temps, les productions agricoles du département ont évolué. Si certaines cultures ont disparu ou ne demeurent que sous forme de niches, les céréales ont conservé leur importance. L'élevage est également toujours bien présent. La spécialisation bovins lait reste l'orientation économique principale des exploitations de Haute-Saône malgré une baisse importante du nombre d'élevages laitiers. Ainsi, les surfaces en grandes cultures progressent au détriment de celles en prairie. L'agriculture emploie 5 % des actifs en Haute-Saône mais elle a des défis à relever aussi bien économiques qu'environnementaux afin d'assurer la pérennité des exploitations et le renouvellement des générations.

La Haute-Saône, de forme allongée d'orientation nord-est sud-ouest, doit son nom à sa situation sur la partie haute de la Saône. En effet, née dans les Vosges, cette rivière pénètre rapidement dans le département et la traverse d'est en ouest. C'est une région de transition entre Vosges et Jura d'une part et plateau de Langres et plaine Bourguignonne d'autre part. Son relief est très varié, l'altitude s'échelonne de 186 m au confluent de la Saône et de l'Ognon à 1 215 m au Ballon de Servance. La Haute-Saône présente toute la gamme des terrains, depuis les plus anciens au Nord-Est jusqu'aux plus récents, les alluvions modernes dans la vallée de la Saône. Les terrains de l'ère secondaire prédominent, en particulier les formations jurassiques. Son climat, continental, présente des variations importantes suivant les secteurs tant du point de vue des précipitations que des températures.

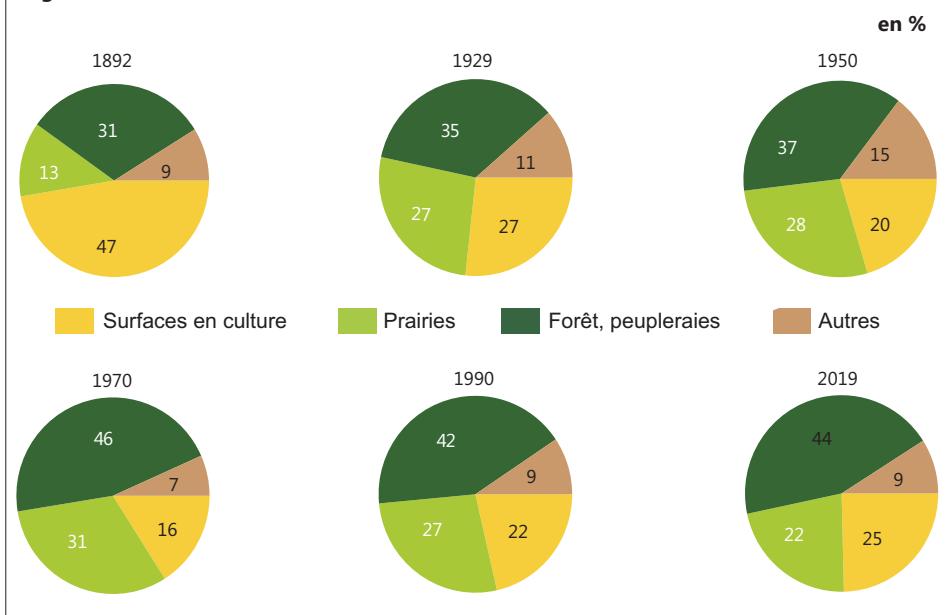
Un département vert

Depuis la fin du XIXe siècle, la sur-

face des forêts de Haute-Saône, peu-peuplées en grande majorité de feuillus et essentiellement de chênes, a progressé de 45 % (figure 1). En 2019, elles recouvrent 44 % du territoire départemental. Parallèlement, les surfaces agricoles ont régressé notamment les surfaces consacrées aux cultures. Par contre, les surfaces

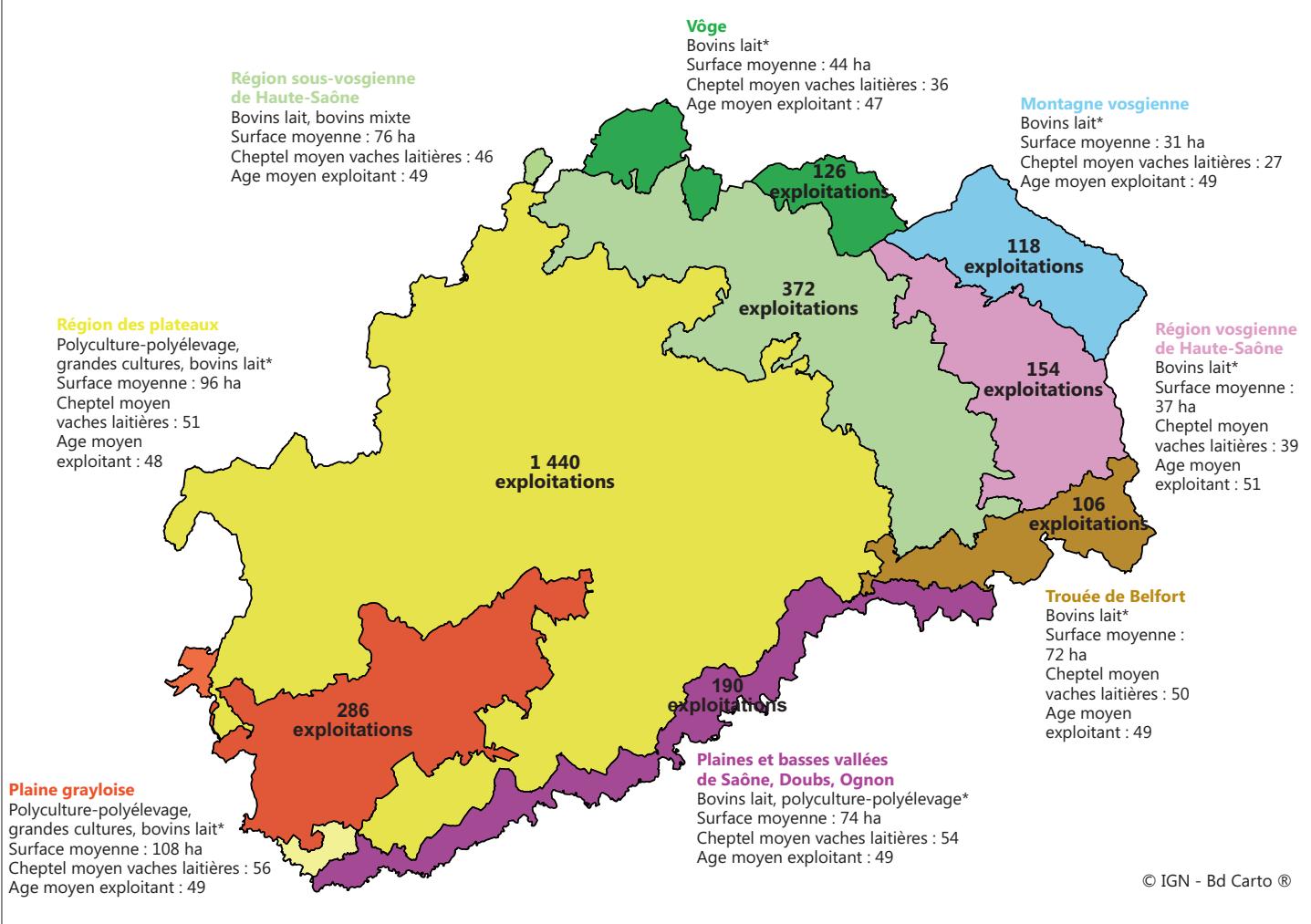
en prairie sont en hausse. Néanmoins, si en 1970, la surface en cultures ne s'étendait plus que sur 16 % du territoire, près de cinquante ans plus tard, ces terres arables ont de nouveau progressé et couvrent désormais un quart du territoire. En effet, depuis cette date, les grandes cultures ont progressé au détriment

Figure 1. Forêts et cultures dominent le territoire haut-saônois



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle

Figure 2. A l'ouest, les grandes cultures, à l'est l'élevage laitier



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

* Otex dominante en nombre d'exploitations

des prairies, suite à la réorientation technico-économique des exploitations.

Un territoire diversifié

Huit grandes régions naturelles sont distinguées (figure 2). A l'est, trois régions agricoles sont situées dans le massif vosgien : les montagnes vosgiennes aux sols d'origine granitique, forment un massif montagneux dont l'altitude varie de 500 à 1 200 mètres. La région vosgienne, d'altitude comprise entre 400 à 800 mètres environ, est avant tout forestière et compte de nombreux étangs. La Vôge, région de transition avec un sol gréseux, présente un relief dépassant rarement les 400 à 500 mètres où la forêt domine. La région sous-vosgienne et la trouée de Belfort n'ont quasiment pas de relief et présentent des sols variés. Dans ces cinq régions agricoles, l'orientation économique agricole dominante est l'élevage. La partie haut-saônoise de la région agricole des plaines et

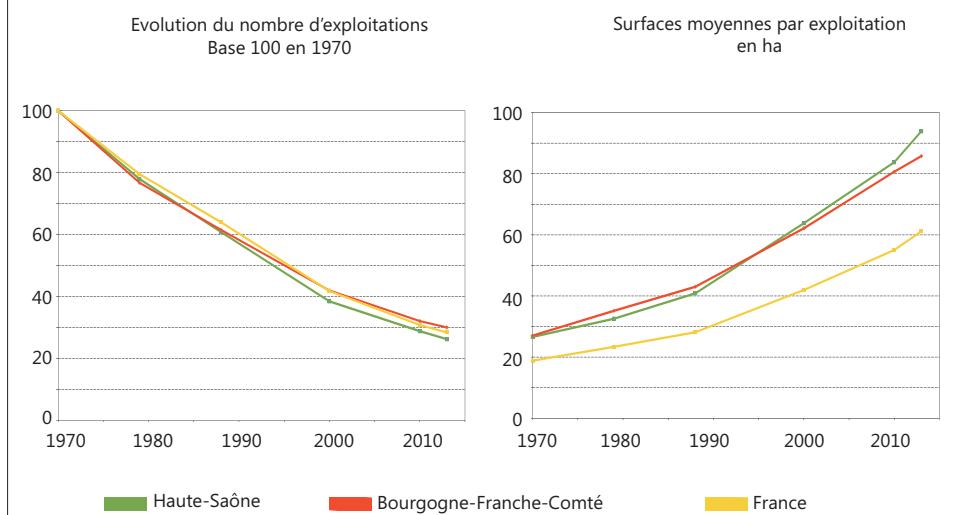
basses vallées de la Saône, du Doubs et de l'Ognon, est avant tout constituée par une vallée recouverte par les alluvions de l'Ognon. La région des plateaux aux sols variés, couvre environ les deux tiers de la surface du département. Dans ces deux régions agricoles hétérogènes,

les grandes cultures côtoient l'élevage de bovins. Enfin, la plaine grayloise est constituée de sols profonds propices aux grandes cultures.

Des structures de grande taille

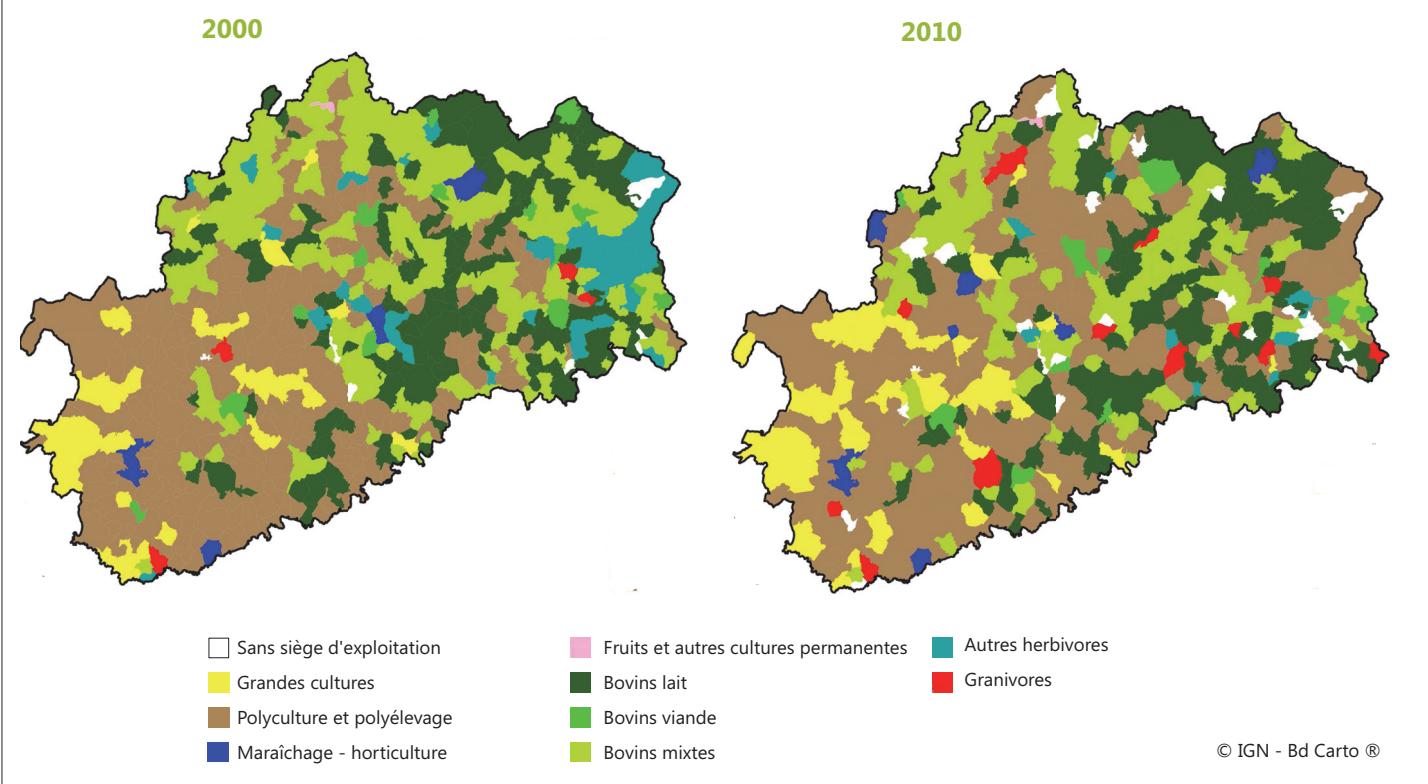
Historiquement, les exploitations de

Figure 3. Des exploitations haute-saônoises historiquement grandes



Source : Agreste - Recensements agricoles 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010

Figure 4. Orientation technico-économique de la commune : les grandes cultures progressent entre 2000 et 2010 au détriment de l'élevage



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Haute-Saône sont de grande taille. En effet, dès 1955, un tiers des structures exploitent au moins 20 ha contre un cinquième en France. La taille moyenne des exploitations du département atteint 17 ha en 1955 contre 14 ha au niveau national. Cet écart s'est amplifié au fil des années (figure 3). En 2010, la taille moyenne des exploitations haut-saônoises s'élève à 84 ha contre 55 ha en France. Les structures d'au moins 100 ha représentent 36 % des exploitations du département contre 15 % en moyenne nationale. Ces grandes exploitations mettent en valeur plus des trois quarts de la Surface agricole utilisée (SAU).

Au regard de la taille des exploitations, quatre types de régions se distinguent. Dans la région des plateaux et la plaine grayloise, spécialisées en grandes cultures, les exploitations sont de grande taille. La plaine grayloise affiche le taux le plus élevé du département pour la part des exploitations d'au moins 100 ha (47 %). Leur surface moyenne est ici proche de 200 ha. Autre région de grandes cultures, la région des plaines et vallées de la Saône, du Doubs et de l'Ognon ne compte

qu'un tiers d'exploitations d'au moins 100 ha. En effet, les exploitations bovines très présentes dans cette région, sont de taille inférieure à celles spécialisées en grandes cultures.

Les trois régions montagneuses, région vosgienne, montagne vosgienne et la Vôge, spécialisées en élevage bovins lait et viande, comportent une majorité de petites exploitations. Les exploitations de moins de 20 ha sont majoritaires. La SAU moyenne des exploitations varie de 31 ha à 44 ha. Les exploitations de la région sous-vosgienne et de la trouée de Belfort, où l'élevage de bovins-lait domine, ont une surface moyenne plus élevée, de l'ordre de 75 hectares. Les exploitations d'au moins 100 ha représentent près du tiers de l'ensemble.

Au final, trois grandes orientations se dégagent dans le département : grandes cultures, élevage de bovins pour la production de lait ou de viande et polyculture-polyélevage. Les productions végétales sont essentiellement le blé, l'orge, le colza et le maïs cultivé pour le grain ou pour l'alimentation du bétail (figure 4).

Prépondérance des céréales

Principalement situées à l'ouest du département, les surfaces en grandes cultures ont progressé de près de 44 000 ha depuis 1970 (figure 5). Elles représentent en 2019 plus du tiers de la superficie agricole (94 525 ha). Près des trois quarts de ces surfaces en grandes cultures sont occupées par des céréales et notamment du blé tendre qui est emblavé sur plus de la moitié de cette surface. L'orge d'hiver occupe la seconde place avec environ 14 800 ha. Si 10 160 ha sont cultivés en maïs grain en 2019, davantage de surface est emblavée en maïs fourrage (14 800 ha). Le colza d'hiver est l'oléagineux le plus cultivé. Avec 17 000 ha, le département se classe à la 28^{ème} place nationale. Couvrant 2 250 ha en 1970, sa surface a été multipliée par sept jusqu'à nos jours.

D'autres cultures ont disparu au fil des années ou ne subsistent que sous forme de niches. Ainsi, la Haute-Saône possédait autrefois un vignoble important, 12 750 ha en 1827. Comme ailleurs, la crise du phylloxéra et des conditions climatiques difficiles expliquent la baisse

de cette surface à 7 870 ha en 1892. En 1952, sa superficie est encore de 2 000 ha, mais n'atteint plus que 84 ha en production en 2019. Si vingt-sept exploitations ont des vignes en 2010, seule la moitié est spécialisée en viticulture et produisent des vins sous IGP. Les surfaces en vigne sont situées en majorité à Champlitte à l'ouest du département. Le vin de Champlitte qui avait quasiment disparu sous sa forme commerciale a été replanté à partir des années 70. C'est à Charcenne, au sud du département, que se trouve l'autre vignoble haut-saônois. Dans cette commune, l'entreprise Guillaume qui produit du vin est aussi un des leaders français de la pépinière viticole.

La culture de la pomme de terre qui avait atteint son apogée à la fin du XIXe siècle avec plus de 20 000 ha, ne couvre plus que 40 ha en 2019. L'avoine, seconde céréale après le blé à la fin du XIXe siècle avec 60 000 ha, est encore cultivée avant la guerre de 1939-1945 essentiellement pour l'alimentation des chevaux de l'armée sur une surface de 36 000 ha. En diminution depuis, elle n'occupe plus que 910 ha en 2019 et est utilisée uniquement pour les besoins de quelques exploitations. La luzerne qui couvrait 6 400 ha en 1970, n'occupe plus que 580 ha en 2019. La fermeture de l'usine de déshydratation située près de Gray explique le désengagement pour cette culture dans le département.

Parallèlement, le chanvre, culture qui n'occupait qu'une dizaine d'hectares en 1990, atteint un pic en 2015 avec 890 ha, pour s'établir à 389 ha en 2019. Cet attrait pour cette culture s'explique par l'apparition de nouveaux débouchés pour cette production (plasturgie, habitat...). La coopérative Eurochanvre à Arc-les-Gray transforme et commercialise des produits issus du chanvre. Une autre culture redémarre : le soja. Cultivé sur 6 000 ha en 1990, il n'occupait plus que 300 hectares en 2008 suite à la perte d'aides spécifiques. Depuis, le contexte a changé (réglementation, rentabilité). Le développement du soja est aussi lié à une attente des filières animales régionales, notamment les producteurs

Figure 5. Une intensification des productions végétales

	1970	1985	2000	2019
Surfaces (en hectares)				
<i>Rendement (en quintaux/ha)</i>				
Productions végétales				
Céréales	48 500	68 420	68 690	70 540
<i>dont blé tendre hiver</i>	16 000	23 600	35 000	37 400
24	58	71	74	
<i>dont orge d'hiver</i>	400	12 006	11 400	14 800
24	54	65	72	
<i>dont orge de printemps</i>	16 100	17 510	5 000	2 100
24	43	51	62	
<i>dont maïs</i>	2 000	5 000	12 900	10 160
55	65	100	72	
<i>dont avoine</i>	12 700	8 205	1 900	910
23	42	41	41	
Oléagineux	2 300	9 320	22 680	23 340
<i>dont colza d'hiver</i>	2 250	9 200	16 960	17 000
27	30	33	34	
<i>dont soja</i>	-	-	1 610	5 200
-	-	26	24	
<i>dont tournesol</i>	-	-	4 080	1 100
-	-	28	25	
Protéagineux	-	-	120	645
-	-	-	34	27
Betteraves industrielles	-	105	25	0
-	-	315	674	0
Légumes	400	770	135	53
Cerise	nc	32	50	50
Vignes	340	225	135	84
Fourrages annuels	1 800	11 915	11 210	15 430
<i>dont maïs fourrage</i>	600	11 500	11 000	14 840
56	107	136	101	
Prairies non permanentes	20 200	20 340	19 900	17 380
<i>dont prairies temporaires</i>	10 200	14 840	17 700	14 600
56	56	73	52	
<i>dont luzerne</i>	6 400	2 000	2 000	580
84	70	101	91	
Surfaces toujours en herbe	169 000	152 000	124 227	118 900
-	41	40	52	42
Productions animales				
Bovins	200 400	229 740	216 708	195 919
<i>dont vaches laitières</i>	110 100	79 300	55 533	46 166
<i>dont vaches nourrices</i>	2 600	11 600	26 751	29 377
Ovins	38 000	43 265	49 700	nd
<i>dont brebis mères</i>	21 000	28 000	32 000	nd
Porcins	57 800	33 910	29 490	nd
<i>dont truies mères</i>	3 600	2 065	2 400	nd
Production lait de vaches				
<i>Livrailles (en milliers de litres)</i>	264 000	296 000	277 500	292 000*

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle

nd : donnée non disponible au niveau départemental
* données 2018

de lait AOP du massif jurassien. Ainsi, les surfaces en soja augmentent. En 2019, elles couvrent 5 200 hectares.

L'élevage bovin se maintient

L'élevage bovin est l'orientation éco-

nomique dominante en Haute-Saône. Depuis 1929, l'effectif total bovins a progressé de 40 % et s'établit à 195 919 têtes en 2019 (figure 5). L'élevage bovin se concentre pour plus de la moitié du cheptel dans la région des plateaux. La région sous-vosgienne est l'autre grande région

d'élevage. Cet élevage est majoritairement destiné à la production laitière, essentiellement avec des vaches de race montbéliarde. Cependant, avec 46 000 vaches, le cheptel laitier a perdu près de 60 % de son effectif entre 1970 et 2019 sans cependant que la production laitière ne diminue. A l'inverse et dans le même temps, le cheptel allaitant, composé en grande majorité de bovins de race charolaise, est passé de 2 600 vaches à viandes en 1970 à plus de 29 000 en 2019.

Un dixième du cheptel ovin régional est élevé en Haute-Saône. Cet élevage est destiné à la production de viande. En 2000, le cheptel des brebis atteignait 49 700 têtes. Au recensement agricole de 2010, elles ne sont plus que 28 000, mais représentent toutefois 56 % du cheptel ovin régional. La région des plateaux concentre les deux tiers du cheptel ovin. En 2010, la Haute-Saône compte plus de 35 000 porcins. L'activité de naisseur se développant dans le département, la Haute-Saône héberge 30 % de ce cheptel régional. Là encore, la région des plateaux concentre les deux tiers de l'élevage porcin du département.

Par ailleurs, l'espèce chevaline encore très présente en 1952 (21 700 équidés) décline très rapidement avec la mécanisation. En 2010, 4 100 chevaux ont été recensés. Cependant, ils sont trois fois plus nombreux qu'en 1979. Plus d'un tiers sont des chevaux de selle ou de course. La région des plateaux concentre les trois cinquièmes des équidés devant la région sous-vosgienne (15 %).

Une économie en reconversion

En employant 4,8 % des actifs du département en 2018, l'agriculture et la sylviculture constituent une branche importante de l'économie haut-saônoise. En 2018, l'agriculture a généré un Chiffre d'affaires (CA) de 350 millions d'euros (hors subventions), soit 6 % de la production régionale. L'essentiel du CA agricole départemental relève des productions végétales (*figure 6*). Or, ces productions sont fra-

Une culture emblématique du département

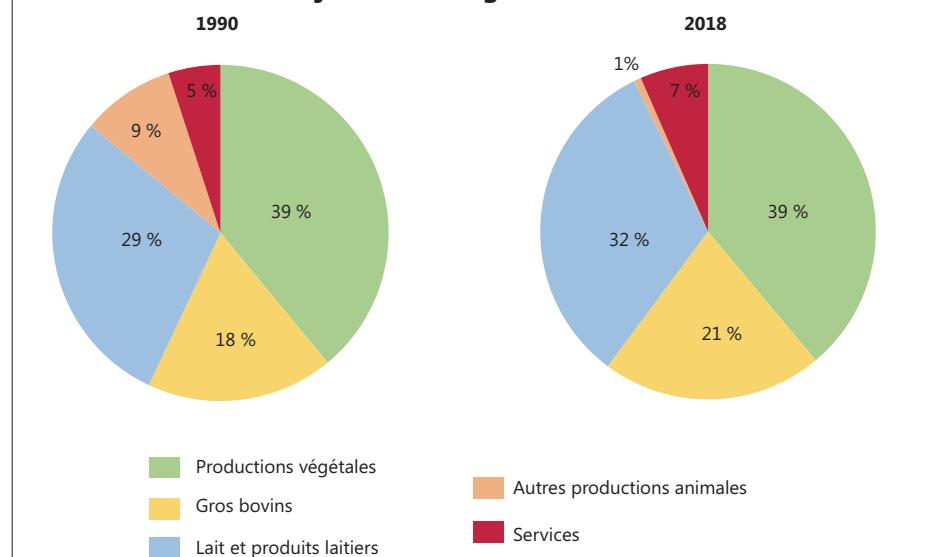
Au nord-est du département, à Fougerolles, la cerise cultivée sur 50 ha, est destinée à la production du kirsch de l'AOC Fougerolles. Cette AOC, obtenue en 2010, est la quatrième AOC eau de vie de France et la première AOC eau de vie de fruits à noyaux. La tradition de la cerise remonte au XVII^e siècle, période de plantation des cerisiers. A partir de 1850, quelques entreprises industrielles et commerciales sont créées, productrices d'eau de cerise mais aussi de liqueurs et d'apéritifs. Leur déclin s'amorce à partir de 1915. Actuellement, quatre établissements perpétuent cette tradition. La production annuelle potentielle est de 500 tonnes de cerises, soit 35 000 litres de Kirsch de Fougerolles.

giles. En effet, avec de plus en plus d'aléas climatiques, les rendements des grandes cultures sont soumis à une plus grande variabilité. De plus, les prix des grandes cultures connaissent une grande volatilité ce qui fragilisent le revenu des exploitations céréaliers. En parallèle, la part du CA agricole départemental a augmenté en lait et produits laitiers et productions de gros bovins au détriment des autres productions animales entre 1990 et 2018. Cette évolution favorable pour ces secteurs s'explique par une bonne valorisation des produits laitiers en agriculture biologique, un débouché accru pour ses fromages pour le premier. En 2018, la Haute Saône possède le tiers des effectifs du cheptel régional de vaches laitières certifiées bio. Ainsi 82 exploitations de bovins laits sont en agriculture biologique soit 12 % des exploitations de bovins

lait. Conjointement, la fabrication de fromages à pâtes molles a augmenté de 7 % entre 2017 et 2018 et les pâtes pressées de + 3 %. Pour les productions de gros bovins, un essor nouveau donné à la vente en agriculture biologique génératrice de valeur ajoutée et aux circuits courts pourrait expliquer cette hausse. En Haute-Saône, 83 éleveurs sont habilités à vendre de la viande bovine en agriculture biologique.

Si l'agriculture est peu diversifiée, les industries agroalimentaires (IAA) le sont également. Les IAA sont présentes essentiellement dans les secteurs laitiers et de la viande. Le tissu économique ne repose aussi que sur quelques entreprises d'envergure nationale. Le département compte 72 établissements dans les IAA, employant 1 150 salariés au 31 décembre 2015. Trois établissements

Figure 6. Vers une hausse de la production laitière et bovine au sein de la valeur ajoutée de l'agriculture en 29 ans



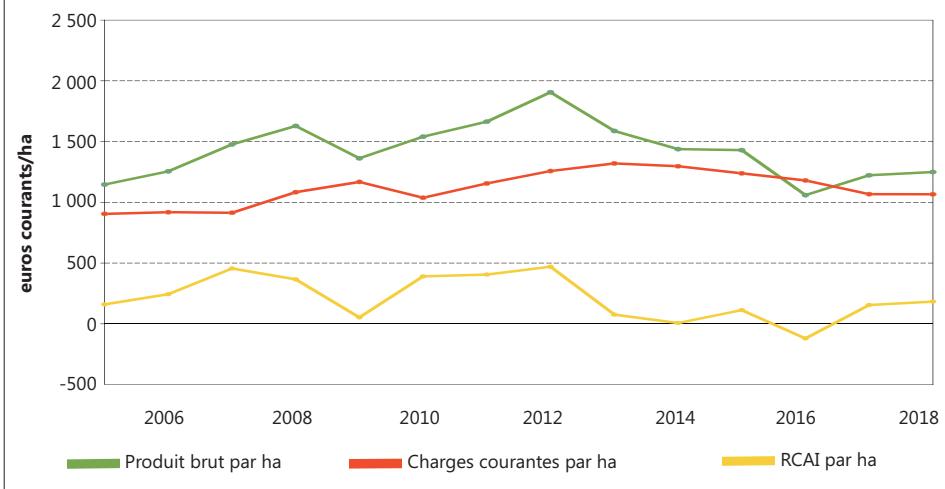
Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

comptent plus de 100 salariés, la Société Bazin, Eurosérum (producteur d'extrait de lait) et Milleret Centrale Laitière comptabilisant à eux trois plus de la moitié des effectifs salariés des IAA. La fabrication de produits laitiers est prépondérante dans la création de valeur ajoutée du département. La fabrication de fromages à pâtes molles représente la moitié de la production régionale grâce à l'implantation de la fromagerie Milleret. En 2018, en ajoutant les produits des IAA, l'agriculture haut-saônoise représente 7,6 % de la valeur des exportations de Haute-Saône.

Des défis à relever

La Haute-Saône, comme d'autres départements, est ainsi confrontée à plusieurs problématiques. Le premier défi à relever est le renouvellement des générations. En 2013, l'âge moyen des exploitants était de 48 ans. Seul, un quart des exploitants avait moins de 40 ans, cette part ayant diminué d'un tiers au cours des dix dernières années. De plus, parmi les 30 % d'exploitants ayant au moins 55 ans, près de la moitié ne connaissent pas le devenir de leur exploitation à leur départ en retraite. Au cours des années à venir, l'agriculture haut-saônoise devra installer des jeunes afin de maintenir les exploitations agricoles et un tissu rural

Figure 7. Évolution des résultats économiques des grandes cultures en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste - RICA

dynamique.

Le second défi à relever afin de maintenir une agriculture attractive est la recherche de valeur ajoutée pour ses principales productions (céréales, lait, viande). Le département ne bénéficiant pas de la production de fromages sous AOP comme ses voisins du Jura ou du Doubs, sa filière laitière est ainsi à la recherche de reconnaissance en s'appuyant sur les signes de qualité (IGP Emmental grand cru en 1996, IGP Gruyère depuis 2010, IGP cancoillotte en cours d'instruction) pour mieux valoriser sa production. Sur les plus de 5 500

tonnes de cancoillotte fabriquées dans la région en 2018, la moitié l'est par des opérateurs de Haute-Saône. Parallèlement, l'agriculture biologique se développe rapidement en Haute-Saône, que ce soit en lait, viande ou céréales. En 2018, l'agriculture biologique représente 7,7 % de la SAU.

Enfin, comme ailleurs en France et sous la pression croissante de la société, le développement de l'agriculture haut-saônoise ne pourra se faire sans tenir compte de la problématique de la préservation de l'environnement.

Sources

- Structuration du territoire : Agreste – Recensements de l'agriculture, statistique agricole annuelle (SAA) 2019, données provisoires, IGN pour données sur la forêt
- Petites régions agricoles, taille des exploitations : Agreste – recensement agricole 2010
- Culture, élevage : Agreste – RA2010, SAA 2019 – données provisoires, Agence bio – données 2018
- Données économiques : Agreste – comptes de l'agriculture 2018, Insee – estimations d'emploi au 31 décembre 2017
- Industries agro-alimentaires : Insee – CLAP 2015

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne Franche-Comté

Service Régional de l'information Statistique et Économique
4 bis Rue Hoche - BP 87865 -21078 Dijon Cedex
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.fr
Tél : 03 80 39 30 12

Directeur : Vincent Favrichon
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédacteur : Nadine Viatte, actualisation 2020 Nellie Rodriguez
Composition : Yves Lebeau
Dépôt légal : à parution
ISSN : ISSN : 2681-9031
© Agreste 2020